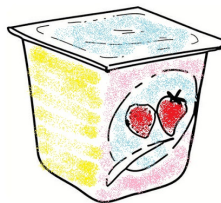


VITRINE DE PARTAGE

Le principe :

Je donne

A la fin de mon repas, il me reste un yaourt non entamé, un fruit que je n'ai pas croqué, et je suis rassasié. Plutôt que de le jeter, je le dépose dans la vitrine de partage (après m'être désinfecté les mains !)



Je me sers

A la fin de mon repas, mon plateau est vide... mais j'ai encore un peu faim. Je peux prendre ce qui a été déposé dans la vitrine de partage (après m'être désinfecté les mains !)

A savoir :

la vitrine réfrigérée ne peut contenir que des éléments individuels froids qui n'ont pas été ouverts ou entamés et qui n'ont pas touché d'autres aliments. Pour éviter tout risque de contamination, ne pas y déposer d'entrées, de plats, de fromages ou de desserts non emballés individuellement (à l'exception des fruits).

Pour des raisons de sécurité alimentaire, les éléments déposés dans la vitrine au cours du service de restauration de la journée et qui n'ont pas été consommés à la fin du même service sont systématiquement jetés.